



développement
économique
Communiqué
du Groupe Hermès
et Guinottes 2

pages 6 à 9

magazine d'informations • N° 10 • juillet 2013



Sentiers pédestres
à Héricourt
pages 12 à 14



Rentrée
scolaire
page 17



Médiathèque
projet d'établissement
page 20

Un terrain de football intercommunal à Brevilliers



Vous avez probablement pris connaissance du projet de terrain porté par la Communauté de communes lors du dernier compte-rendu du conseil communautaire.

Ce choix d'investissement sportif prend pour origine les difficultés que connaissent certains clubs du pays d'Héricourt pour s'entraîner normalement, notamment en période hivernale. En effet, le terrain stabilisé de la commune d'Héricourt est le seul terrain praticable à tout moment, et intensément, à cette époque de l'année. En plus, les demandes d'utilisation sont si nombreuses qu'il ne peut à lui seul les satisfaire.

M. Jacquot, Maire de Brevilliers, ayant proposé un terrain d'implantation, deux solutions ont donc été envisagées : la première étant de pro-

céder à réalisation d'un terrain en stabilisé et la seconde à un terrain synthétique plus conforme aux exigences sportives actuelles. Le cabinet d'étude Berest a rendu une étude de faisabilité dont l'ensemble des conclusions converge vers la réalisation d'un terrain synthétique au regard des avantages nombreux et du rapport coût/avantages très positif. Les avantages du terrain synthétique sont multiples : un coût de maintenance inférieur, une utilisation du terrain en toute saison indépendamment des conditions météorologiques, et une durée d'utilisation quasiment sans limite.

Sa réalisation permettra d'offrir aux clubs de sport ainsi qu'aux scolaires une infrastructure de grande qualité.

Le conseil communautaire a décidé de valider le programme prévisionnel de travaux et l'avant-projet proposé par les deux maîtres d'œuvre : le cabinet Real Sport pour la partie terrain et le cabinet Itinéraires pour les vestiaires. Les travaux débiteront d'ici la fin de l'année.



édito

Malgré un contexte économique difficile, la CCPH inscrit son action dans une démarche continue de développement, en particulier pour l'accueil d'entreprises et d'activités nouvelles. Plus de **1 300 emplois supplémentaires ont été créés sur le bassin d'Héricourt en dix ans**. Avec maintenant près de 5 000 emplois, le bassin d'emploi Héricourt connaît une réelle embellie. Tous nos efforts portent sur l'accueil d'entreprises. Après le soutien apporté à la relocalisation de l'entreprise Souchier, la CCPH a encouragé sur le site du Paquis l'accueil de l'entreprise A2E (100 salariés), société spécialisée dans les applications électroniques (2011).

La CCPH a également signé récemment le renouvellement du bail à la société Arcelor Mittal (14 000 m² de bâtiments industriels) qui compte plus de 200 salariés (loyer annuel de 350 000 euros). Sur la zone des Guinottes 2 dont les travaux s'achèvent (3,5 millions d'euros), la vente des plates-formes (plus de 80 % des emprises vendues) **concrétise l'implantation de plusieurs sociétés nouvelles** : X'nov (prothèses médicales, 30 emplois), Leclerc drive (12 emplois), Transports Bertrand (32 emplois), Z Manutention (manutention industrielle et agricole), ADAPEI (150 salariés), Entreprise grossiste (Didier de Saint-Germain Le Châtelet, 13 salariés), Isofen (fabricant de fenêtres PVC, Héricourt), l'implantation d'une chaîne hôtelière (65 chambres) et d'une enseigne de restauration alimentaire (20 emplois)...

Au cours des années 2012 et 2013, nous avons accéléré l'acquisition de la totalité du site du Pâquis (2 hectares) en relogant quelques artisans pour développer sur ce site **un programme de requalification de caractère économique**. Le 9 juillet 2013, le Groupe Hermès a donné son feu vert à l'implantation sur le site d'une maroquinerie (250 emplois) qui s'y installera pour conforter le Pôle régional de maroquinerie d'Héricourt-Pays de Montbéliard (voir l'article page 9).

Dès cet automne, la CCPH lancera le terrain intercommunal synthétique de football à Brevilliers (1 100 000 € ht) destiné à l'entraînement des 5 clubs présents sur le pays d'Héricourt (soit plus de 700 jeunes footballeurs). Ce programme d'investissement bénéficie d'importantes subventions (65 %). Il s'agit du premier terrain de football synthétique de Haute-Saône à bénéficier de la politique de soutien du Conseil Général pour ce type d'équipement structurant.

Dans chaque commune du territoire, la CCPH a soutenu les projets d'intérêt communal (20 projets communaux) et le programme d'équipement de la ville-centre en apportant plus de 700 000 euros de subventions.

Les travaux de l'École de Musique, la salle des arts martiaux (dojo), la création de terrains de tennis ont bénéficié de concours financiers importants de la CCPH, ce qui permet de **conforter le rayonnement de la ville-centre et l'attractivité du pays d'Héricourt**. La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt va engager au titre de la période 2014-2020 un nouveau programme d'investissement contractualisé avec le Conseil Général de la Haute-Saône. La CCPH et la ville d'Héricourt vont bénéficier d'une aide financière d'un montant de **1 430 000 € du Conseil Général** pour concrétiser et améliorer les services à la population.

Ce nouveau programme d'investissement sera défini par les élus en concertation avec les forces vives de notre territoire.

D'ores et déjà il est envisagé de concentrer les aides sur les programmes de développement économique et les services à la population :

- secteur économique du Pâquis (2 hectares) ;
- 2^e hôtel d'entreprises ;
- des équipements sportifs ;
- création d'un bassin pour l'apprentissage de la natation scolaire en faveur des écoles primaires et du collège ;
- extension de la structure multi-accueil d'Héricourt (de 20 à 30 places) ;
- extension et amélioration des espaces de restauration scolaire de Coisevaux, École Grandjean et Cadet Rousselle.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Le Président,
Conseiller Général Héricourt Ouest,
Fernand BURKHALTER

Bien cordialement
Burkhalter



pays d'Héricourt
communauté de communes

Maison du Territoire
3 rue Niémöller
70400 Héricourt

tél. : 03 84 46 98 70
fax : 03 84 46 98 71

contact@cc-pays-hericourt.fr

Directeur de la publication :
Fernand Burkhalter

Comité de Rédaction :
Jean-Claude Kubler,
Fabrice Villacq

Conception :
UP-SOLUTIONS Montbéliard

Photos :
M. Pétay et services de la communauté
de communes

Impression :
ESTIMPRIM

Plan de financement du terrain



DÉPENSES PRÉVUES

études	8 785 €
coût des travaux (terrains et voiries)	831 850 €
coût des honoraires	25 500 €
vestiaires	238 855 €
imprévus	20 000 €
TOTAL	1 124 990 €

RECETTES SOLLICITÉES

DETR 2013	220 998 €
DETR 2014	114 497 €
Région Contrat de pays	110 000 €
Conseil Général 70	161 000 €
Réserve parlementaire Sénateur	40 000 €
FAFA - Fédération française	100 000 €
TOTAL	746 495 €

Budget 2013

Le budget 2013 a été élaboré sans recours à la pression fiscale auprès des ménages, ce qui, année après année, témoigne d'une réelle rigueur dans la gestion de nos compétences et d'une volonté affirmée de maîtriser la dépense publique dans un contexte économique et social qui reste encore difficile. La CCPH n'a pas augmenté ses taux d'imposition depuis la réforme de 2010.

Quatre budgets sont soumis au vote du conseil communautaire chaque année. Le Budget principal et ses trois budgets annexes : « ordures ménagères », « transport à la demande » et « centre d'affaires ». Au total cumulé, ce sont 13 603 222 € de dépenses qui sont programmées : 8 835 112 € en fonctionnement

et 4 768 109 € en investissement. Malgré un contexte économique difficile, les budgets de la communauté de communes du pays d'Héricourt affichent une ambition sans faille et la poursuite d'une dynamique d'aménagement du territoire affirmée.



Le budget 2013 est encore marqué par l'intégration des trois nouveaux services devenus communautaires l'an dernier : la Médiathèque, la Crèche-multi-accueil et la Cuisine centrale.

ZOOM sur le budget principal

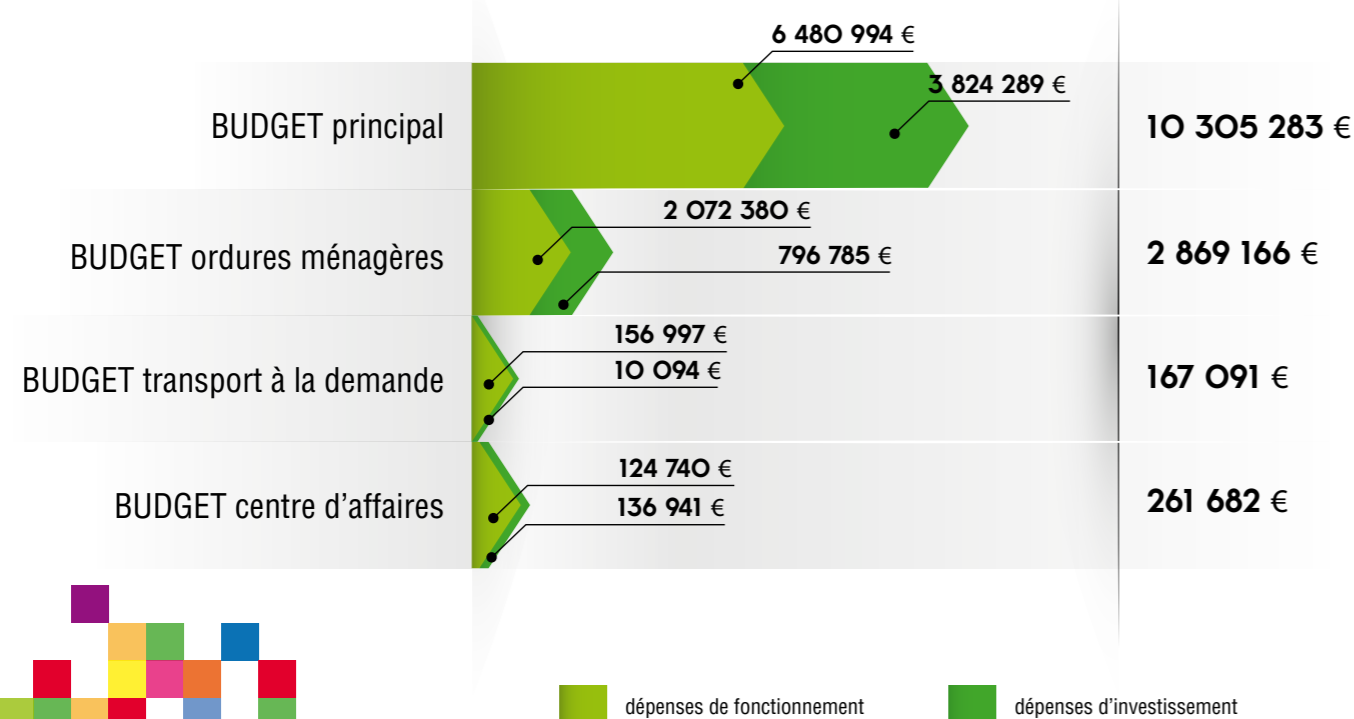
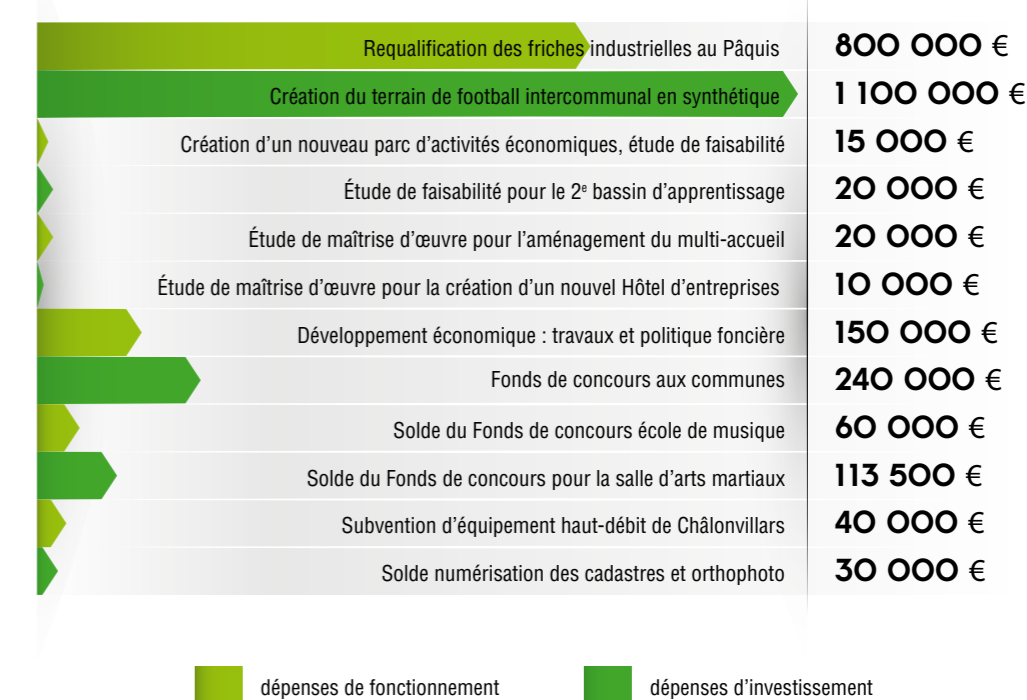
Ces nouveaux équipements intercommunaux ont fait leur apparition dans les écritures budgétaires de la communauté avec ce souci permanent de suivre précisément leur évolution dans le temps. La CCPH dispose en effet d'outils de contrôle de gestion et de suivi de la dépense les plus optimisés pour permettre d'évaluer au plus juste le coût d'un service dans l'optique d'une plus grande efficacité financière. On peut noter aujourd'hui la prédominance des services aux familles et aux personnes qui prennent un poids de plus en plus prégnant dans le budget

de fonctionnement de la collectivité. Le Périscolaire représente par exemple un budget annuel qui dépasse aujourd'hui le million d'euros (1 180 626 €) auquel on peut ajouter plus de 380 000 € pour la cuisine centrale.

En outre, la CCPH investit de nombreux domaines de l'habitat, de l'emploi en passant par la culture avec la gestion de la Médiathèque, la petite-enfance, l'environnement et tant d'autres. Son champ d'intervention s'impose et s'accroît année après année.

ZOOM sur le programme d'investissement

Le programme 2011/2012 ayant été quasiment soldé sur l'exercice 2012 (cuisine centrale, pôle de Châlonvillars, pôle de développement économique des Guinottes), le budget d'investissement 2013 se construira essentiellement autour de nouvelles opérations ou du lancement d'études.



Rappel sur la fiscalité communautaire

- Taxe d'habitation **8,19 %**,
- Taxe sur le foncier non bâti **2,28 %**
- Taxe sur le foncier bâti **0 %**
- Taux de Cotisation Foncière Économique **25,68 %**

La réforme de la taxe professionnelle a profondément transformé les équilibres financiers de l'intercommunalité

Elle a eu pour effets de diversifier le panier de ressources des communautés et de renforcer le poids de la fiscalité des ménages dans les finances des ensembles intercommunaux. La communauté de communes se situe donc dans cette « nouvelle géographie » de la fiscalité locale.

	2012	2013
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	854 370 €	881 594 €
Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	369 159 €	501 028 €
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)	213 483 €	228 153 €
L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)	55 162 €	68 434 €
Total	1 492 174 €	1 679 209 €



La commercialisation

se poursuit aux Guinnottes



Leclerc Drive investit Héricourt

Mes courses en un clic dans mon coffre ?

Leclerc Drive vous facilite cette tâche souvent contraignante et chronophage avec une réservation en ligne de vos achats. Cette implantation va donner un éclairage particulier à la zone d'activité des Guinnottes 2. La parcelle vendue par la Communauté de communes de plus de 7 000 m² accueille un bâtiment de 2 500 m². Une dizaine d'emplois ont été créés.

L'aménagement des Guinnottes 2 touche à sa fin, puisque les terrassements confiés à l'entreprise Roger Martin sont terminés, permettant ainsi de découvrir les sept plates-formes dédiées au développement économique du territoire communautaire. Ces plates-formes sont découpées en 14 lots distincts, afin de proposer à la commercialisation des parcelles de toutes tailles, de 15 ares jusqu'à 2 hectares. Au total, la zone des Guinnottes 2 représente 15 hectares dont 11,1 hectares de surfaces utiles. Actuellement les entreprises

Colas, Climent et Roger Martin s'affairent à l'extension des réseaux et de la voirie. Coté commercialisation, les Guinnottes continuent à séduire les investisseurs et les contacts nombreux n'ont jamais été démentis malgré la crise.

Aux Guinnottes 2, X-Nov et Leclerc Drive sont déjà opérationnels dans leurs nouveaux bâtiments tandis que l'ADAPEI a confirmé son développement sur un lot de 2 hectares et envisage de démarrer très vite ses travaux.



le nouveau bâtiment d'Alios Ingénierie

contact

Développement économique

03 84 46 98 70
contact@cc-pays-hericourt.fr

X-Nov choisit les Guinnottes 2



X-Nov est une société qui conçoit, qui fabrique et qui distribue des produits orthopédiques de hanche et de genou de très haute qualité. Basée sur la recherche de l'excellence et du bien-être du patient, tous ses produits sont conçus, validés et fabriqués avec le plus grand soin. Cette entreprise en plein développement, à la pointe de l'innovation et de la recherche grâce à ses ingénieurs et chirurgiens concepteurs de très haut niveau, s'est

spécialisée dans les techniques chirurgicales mini invasives en hanche comme en genou. Au mois d'avril, Frédérique et Jean-François Biégun, patrons associés d'X-Nov ont accueilli dans leurs nouveaux locaux neufs et modernes Didier Doré, Sous-préfet de Lure, et les élus de la Communauté de communes à l'initiative des deux conseillers généraux du pays d'Héricourt Fernand BURKHALTER et Jean-Jacques JOLY.

Les zones d'activité économique des Guinnottes en chiffres



Coût d'opération des Guinnottes : **7 076 000 €** :

- **3,48** millions pour les Guinnottes 1
- **3,59** millions pour les Guinnottes 2

Subventions obtenues : **2,41** millions d'euros

Participations de la CCPH sur les deux zones : **884 207 €** au service de l'économie locale

Les entreprises investissent les Guinnottes 1 et 2



chantier d'implantation transports BERTRAND et entreprise PYRENNI

La Holding Alios Ingénierie (Pyrénées Atlantiques) a acquis le lot qui jouxte l'Hôtel d'entreprises. La Société Alios intervient dans tous les domaines de la géotechnique. Elle réalise des études et reconnaissances géotechniques comprenant des sondages, des essais in-situ et des essais de laboratoire.

La Société Pyrenni, spécialiste en automatisme industriel, a construit un bâtiment de 230 m² à l'entrée du pôle de développement économique tout en prévoyant une extension de 600 m².

Spécialisée dans la vente, la location, le SAV et les pièces de rechange d'engins de manutention (type nacelle, chariot de manutention), l'entreprise Z Manutention est installée à St-Vit mais cherchait à se rapprocher de ses clients du nord Franche-Comté. Cette entreprise, forte de 25 salariés mais qui envisage un développement progressif notamment dans le domaine des services aux entreprises agricoles concessionnaire, est distributeur exclusif de marques comme Manitou, Kubota, Toyota. Le projet de Z Manutention consiste à développer une agence sur une parcelle de 10 000 m² afin d'y aménager un premier bâtiment de l'ordre de 700 m² avec rattachement immédiat de 4 emplois et 2 créations, soit 6 emplois dès l'ouverture. Le bâtiment commence à s'élever.

Transports BERTRAND



Actuellement implantée à Botans, cette entreprise est dirigée par 2 associés issus du monde du transport. 35 salariés travaillent dans cette société qui a rapidement marqué un intérêt profond pour délocaliser son activité aux Guinnottes, conquis par les facilités

d'accès et la bonne visibilité depuis la 2 x 2 voies. Un lot de 1,5 hectares a été acheté afin d'y stocker 32 camions et créer un bâtiment logistique d'environ 2 500 m² avec station de lavage. Les travaux ont démarré.



Le Groupe Hermès choisit de s'installer sur le site du Pâquis

Communiqué du Groupe Hermès du 9 juillet 2013

Hermès annonce la création en Franche-Comté de deux nouveaux établissements dédiés à ses activités artisanales de maroquinerie. Ces deux manufactures seront basées à Héricourt et dans le Pays de Montbéliard. Elles accueilleront les savoir-faire de la maison Hermès, présents également à la maroquinerie de Seloncourt dans le Doubs depuis 1996, et s'appuieront sur la formation de sellier et maroquinier d'art dispensée par l'École Boudard située à Bethoncourt.

Un atelier provisoire ouvrira à Étupes dans le Doubs début 2014 pour accueillir les premiers selliers maroquiniers en formation. L'ensemble, ainsi constitué, emploiera, à terme, près de 600 artisans incluant les 210 artisans de la maroquinerie de Seloncourt.

Le PLIE du Pays d'Héricourt

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes se mobilise pour l'emploi à travers le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). Ce dispositif, unique en Haute-Saône, constitue un outil complémentaire aux actions des institutionnels de l'emploi et de la formation, au service des demandeurs d'emploi de notre territoire les plus fragilisés.

Des crédits européens au bénéfice de l'emploi local

Le PLIE s'articule autour d'un plan d'actions annuelles qui propose des actions précises pour satisfaire les besoins du territoire. Ces actions sont financées par la CCPH, ses partenaires institutionnels et le fonds social européen (FSE). La CCPH s'est vue confier, à ce titre, par l'État, une enveloppe FSE de 537 000 euros sur la période 2011-2013.

La programmation prévoit de mobiliser des actions en faveur de parcours d'insertion professionnelle durable. Le PLIE permet d'animer le réseau des partenaires locaux de l'emploi et de la formation pour une offre d'insertion élargie.

contact
Chargée de mission PLIE

Murielle FRANCOIS
03 84 46 14 73
murielle.francois@cc-pays-hericourt.fr



HABITAT 2020 : Habiter mieux au pays d'Héricourt



En plus de ces nouvelles actions, la CCPH a reconduit sa politique en direction des rénovations de façades tout en s'engageant dans un protocole « Habiter mieux » avec l'État.

À ce jour, 8 127 € ont été attribués en faveur de rénovation de façades, 2 500 € pour des travaux de remplacement de chaudière et de menuiseries extérieures et 7 000 € pour la création de logements conventionnés.

Alors, si vous avez un projet de rénovation ou des travaux en vue, contactez le cabinet HRU.

Partenaire de la CCPH, le cabinet HRU propose des conseils personnalisés et gratuits dans les locaux de la CCPH tous les 1^{er} jeudis du mois de 10 h à 12 h (sur rendez-vous).



Le 15 novembre 2010, la Communauté de Communes a signé avec le Conseil Général de Haute-Saône un Contrat Territorial HABITAT 2020. Plusieurs objectifs ont été mis en avant pour le pays d'Héricourt :

- Maintenir son attractivité territoriale en créant 150 nouveaux logements par an répartis à part égale entre Héricourt et les 19 villages ;
- lutter contre la précarité énergétique et promouvoir le développement durable ;
- promouvoir la création de logements conventionnés ;
- lutter contre l'habitat indigne ;
- aider au maintien à domicile pour les personnes âgées ou handicapées.

1^{ère} conférence intercommunale du logement



Le 18 décembre 2012, s'est déroulée la 1^{ère} conférence intercommunale du logement sur le pays d'Héricourt. Cette réunion a été l'occasion de jeter les bases de nouvelles orientations en matière d'habitat, d'évoquer les enjeux pour demain et les pistes opérationnelles. Dans le cadre du Contrat Habitat 2020 signé entre la CCPH et le Conseil Général en 2010, un regard particulier a été posé sur la question foncière au

regard de la pression liée à la périurbanisation croissante au sein de l'Aire urbaine. L'objectif quantifié par la Communauté et ses partenaires est de 150 logements neufs par an. La Conférence a également été l'occasion de mettre en lumière les dernières réalisations menées dans le parc public ou privé à Champey, Luze, Chenebier, Brevilliers, Saulnot ou Trémoins.

HÉRIVA : toujours plus d'usagers ! Toujours plus de succès !

Fort de ses 736 adhérents, le service de transport à la demande mis en place en mars 2010 ne cesse de prendre de l'ampleur. En effet, afin de répondre à une demande toujours plus grandissante des usagers en termes de transport, le GIHP, prestataire de la CCPH en charge des réservations et des transports, a dû embaucher un 4^e chauffeur l'an dernier confirmant, s'il en était besoin, les belles perspectives du transport public du pays d'Héricourt.

geurs peuvent alors emprunter pour un nombre de voyages illimités : les lignes du réseau de transport de PMA, les lignes du réseau de transport du SMTC, la ligne Directe «Belfort-Montbéliard», les lignes du réseau de transport régional TER (hors train Grande Ligne) et bien sûr Hériva, le service de transport à la demande de la Communauté de Communes du pays d'Héricourt.



N°Azur 0 810 070 400
PRX APPEL LOCAL À PARTIR D'UN POSTE FIXE

PASS'OK : le transport tranquille et facile dans l'Aire urbaine

Afin de promouvoir l'usage des transports publics, la Région Franche-Comté, Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), le SMTC de Belfort et la SNCF ont mis en place, en 2005, une tarification multimodale sur le périmètre de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt : le Pass'OK.

Le Pass'OK se décline en tickets journée, abonnements hebdomadaires, mensuels et annuels. Il permet l'accès aux réseaux de transports urbains et TER grâce à un titre unique. Les voya-



Rejoignez Hériva et choisissez la mobilité à moindre coût !

Les tarifs :

- 2 € le trajet à l'unité
- 1,5 € le trajet TAD avec un carnet de 10 tickets
- Titre Aire urbaine jour : 4,5 €
- Pass'OK journée : 8 €
- Pass'OK hebdo : 18 €
- Pass'OK mensuel : 52 €

contact

adhésion et renseignement à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt :
tél. 03 84 46 98 70

3 années d'HÉRIVA :

15 508 transports

dont 5 570 transports de personnes à mobilité réduite

181 980 kilomètres parcourus avec le transport à la demande



Réservez 1 h avant la course du lundi au samedi

Randonner au pays d'Héricourt

Le topoguide des sentiers de randonnées de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt réalisé en partenariat avec le SGH randonnée est arrivé. Initié en 2008, le topoguide des sentiers est enfin achevé pour le plus grand bonheur des amoureux de marche et de randonnée. Les sentiers préexistants ayant été impactés par les travaux de la LGV, il était devenu nécessaire de les actualiser. Profitant de cette petite correction de tracés, la CCPH et les SGH Randonnée ont décidé de couvrir de sentiers l'ensemble du territoire du Pays d'Héricourt. Ainsi, le nombre de sentiers de randonnée est passé de 6 à 15 sur plus de 150 kilomètres.

BREVIILLIERS Le chemin des Princes

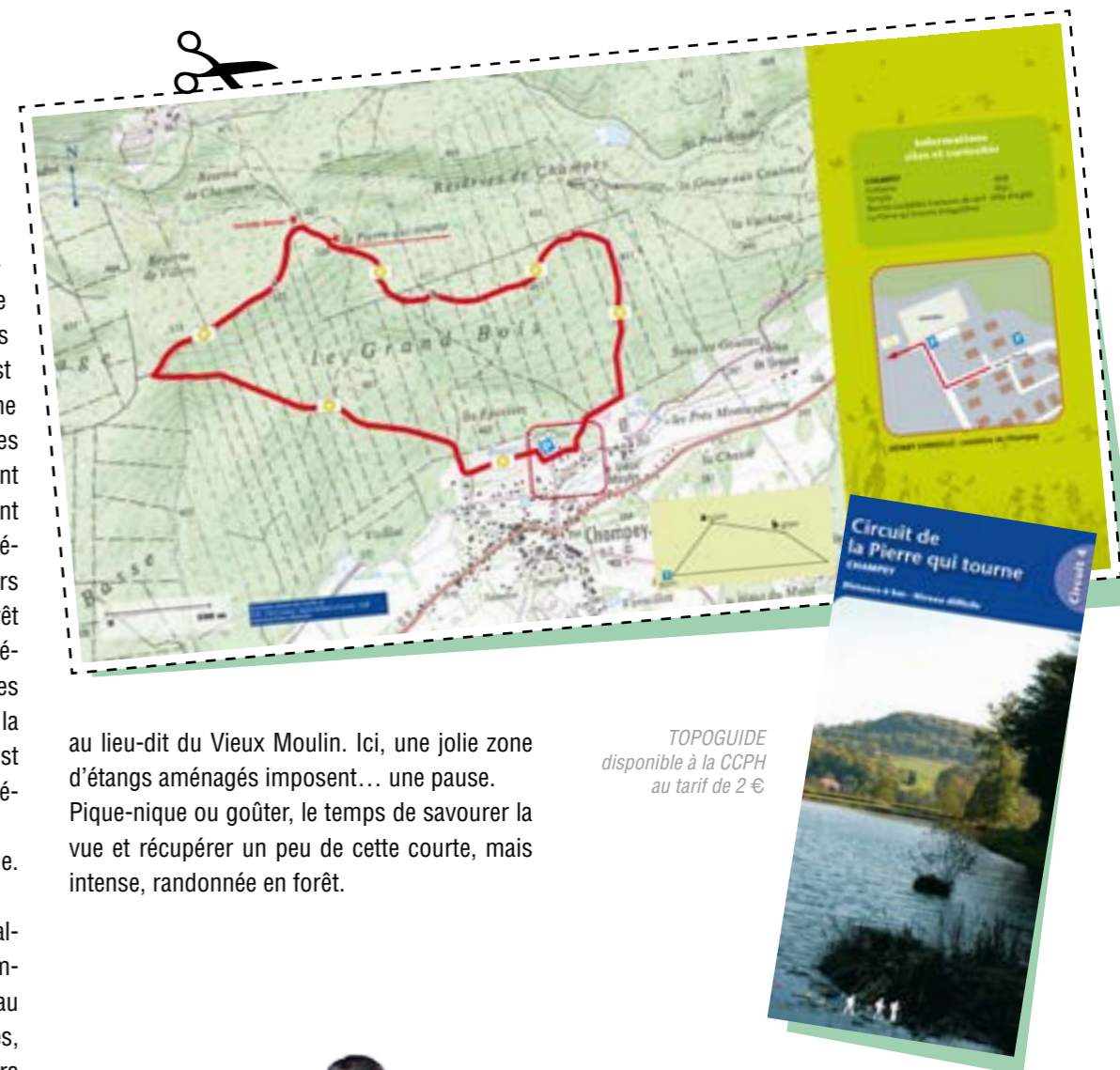
Nous sommes ici sur les anciennes terres des princes de Montbéliard qui comptent Brevilliers en leurs possessions du XII^e siècle jusqu'en 1332 et la succession du Comte Renaud de Montbéliard. Le village entre alors dans la seigneurie d'Héricourt. Ce pays, par des bornes circonscrites, tire de cette histoire singulière et laissent encore des traces, dont les fameuses bornes de pierre qui jalonnent une partie du sentier. Depuis le cimetière, notre point de départ, le sentier met le cap sur les hauteurs du village, à proximité du Temple protestant. Un édifice daté de 1788, reconstruit après la destruction du Temple initial par les catholiques de Chatenois en 1700. La route de Chatenois justement inaugure le tracé avant qu'il n'emprunte les chemins forestiers. De hautes futaies de feuillus et des allées accueillantes constituent l'essentiel du décor de notre randonnée. Les passages de gibiers sont nombreux et la balade saura séduire les plus attentifs qui identifieront les nombreuses traces et autres bruits, témoins de l'intense vie animale qui règne ici. Témoin encore, mais de pierre cette fois, le dolmen du Bois des Issières. À 250 mètres

du sentier principal, celui que les anciens nommaient la pierre des Gaulois, continue d'intriguer... Il s'agit d'une sépulture collective qui date de l'âge du cuivre (2 000 à 1 800 ans av. JC). Retour au tracé qui à mi-parcours rejoint le GR5 et trouve également la jonction entre la Haute-Saône, le Territoire de Belfort et le Doubs. Ambiance forestière toujours avant de retrouver un sentier à découvert qui sillonne entre champs cultivés et sous-bois et offre un grand bol d'air. De la ferme des Champs Morel, c'est une vision à 360° qui s'étire des Vosges au Jura, et même jusqu'aux Alpes Bernoises. Difficile d'imaginer que les agglomérations et leur vie fourmillante ne sont qu'à quelques centaines de mètres !

CHAMPEY La pierre qui tourne

C'est en contre-haut du village de Champey que débute notre parcours, juste devant le cimetière. D'ici, le relief vallonné est une évidence. Face à nous, sur un coteau presque jumeau, on distingue même quelques arpents de vignes. Mais retour au tracé. Très vite, c'est dans les bois que s'enfonce notre chemin. Une forêt essentiellement composée de chênes et de hêtres simplement mais légitimement nommée « le Grand Bois ». Si les sentiers sont accueillants et semblent faciles d'accès, le dénivelé positif de la première partie du parcours accentue la difficulté et du même coup, l'intérêt de ce tracé. Une boucle en sous-bois qui réserve quelques surprises au rang desquelles trois bornes sculptées, témoins de pierre de la riche histoire frontalière du territoire. Mais c'est à une curiosité géologique, et donc bien antérieure à une quelconque notion géopolitique, que le circuit doit son nom : la Pierre qui tourne.

À mi-parcours environ, et à 520 mètres d'altitude, un mégalithe auquel on prête de nombreuses légendes... Recouverte d'un manteau de lichen et usée par les vents et les siècles, la moraine laissée là par les immenses glaciers qui recouvraient nos régions il y a des dizaines de milliers d'années, entretient le mystère. La légende prétend qu'une fois par siècle, la nuit de Noël à minuit, la pierre tournerait et laisserait alors libre accès au trésor qu'elle recouvre... on raconte que la pierre aurait tourné en...1984 ! Un peu de patience donc... À partir du mégalithe, le chemin continue d'épouser les reliefs, surplombant les Réserves de Champey, après celles de Chavanne et de Villers-sur-Saulnot, et puis finit par descendre sur le village de Champey, à quelques encablures du point de départ,



au lieu-dit du Vieux Moulin. Ici, une jolie zone d'étangs aménagés imposent... une pause. Pique-nique ou goûter, le temps de savourer la vue et récupérer un peu de cette courte, mais intense, randonnée en forêt.

TOPOGUIDE disponible à la CCPH au tarif de 2 €



Nous invitons à découvrir ces parcours marqués par les contes et légendes, la force de l'Histoire ou le charme d'une nature délicieuse.

Le topoguide est disponible à la CCPH au tarif de 2 €.



Deux belles réalisations touristiques au pays d'Héricourt

La "Cabane" de Vyans-le-Val

Sur les hauteurs du charmant village de Vyans-le-Val est nichée une cabane au design insolite. Une petite maison de cèdre rouge, posée sur pilotis, offre une vue imprenable sur la campagne environnante et la ligne bleue des Vosges. Cette belle réalisation vous accueille, que vous soyez en voyage d'affaires, de passage pour vos va-

cances, ou en visite familiale. Des envies de grands larges ? Une envie de mettre les voiles ? Découvrez une chambre d'hôtes perchée, pour une nuit pas comme les autres, dans un environnement écologique où la nature et le bien-être côtoient l'insolite. En 2013, une nouveauté viendra compléter cette belle offre de service écotouristique avec l'implantation d'un dôme géodésique en bois et sur pilotis au milieu des arbres. Une belle surprise en perspective...



contact
www.chambre-hotes-franche-comte.fr

La "Cabiote" à Étobon

Au cœur d'Étobon, ce village dont l'Histoire résonne encore dans les murs de ses bâtisses centenaires, un gîte vous attend pour passer un moment de calme, de sérénité en familles ou entre amis. Le Chalet « la Cabiote » respire le bois du Jura et l'odeur douce de ses intérieurs



contact
www.gite-etobon.fr

à l'ancienne, chaleureux et reposant. Déjà très appréciée des touristes qui la fréquentent, la Cabiote a été labellisée 3 épis Gîtes de France et classée 3 étoiles dans la catégorie des « meublés de tourisme ». Pour une ou quelques nuits, découvrez ce gîte de charme et de caractère.

Quelques mètres vous suffiront pour ensuite rejoindre les nombreux sentiers de randonnée à travers forêts et campagne.



Découvrez la richesse de la Haute-Saône avec Destination 70

www.destination70.com

La cuisine centrale intercommunale

La cuisine centrale intercommunale a ouvert ses portes le deux avril 2012.

Après un an de fonctionnement, le bilan est plus que positif.

Le nombre de repas produits est bien supérieur à ce qui avait été prévu en 2010 lors de la prise de décision de ce projet : 450 repas/jour étaient prévus en 2010 pour 572 repas servis actuellement.



L'inauguration de la Cuisine centrale du pays d'Héricourt s'est déroulée en présence du Préfet de Haute-Saône, M. Arnaud Cochet et de M. Fernand Burkhalter, Président de la CCPH et Conseiller général d'Héricourt-ouest

La cuisine fonctionne cinq jours par semaine toute l'année, sauf 15 jours pendant les vacances de Noël et quatre semaines en août. Les repas sont livrés en liaison chaude avec deux véhicules destinés exclusivement à cet effet. Une des difficultés de la liaison chaude réside dans le fait qu'il y a obligation réglementaire de maintenir les plats chauds



à +63°C jusqu'au service sur table. Pour ce faire, les repas sont conditionnés dans des Norvégiennes électriques et les véhicules de livraison ont été équipés de prises de courant afin de ne prendre aucun risque sur la sécurité alimentaire des enfants.

Les exigences réglementaires en termes de suivi de l'hygiène et de qualité du service nous imposent des contrôles, notamment en matière d'analyses bactériologiques, de contrôle de surface... Ces contrôles sont effectués mensuellement par un laboratoire. Les procédures sont très strictes, garantissant pleinement la qualité du service.

Les menus sont confectionnés selon les recommandations du GEMRCN (Groupe d'étude des marchés restauration collective et nutrition), applicables obligatoirement dès septembre 2012 afin de s'assurer de la qualité nutritionnelle des repas servis.

Dès 6 h du matin...

... 4 agents s'attellent à la production afin d'être prêt pour desservir les 7 pôles périscolaires de la Communauté de communes. La livraison s'effectue à partir de 10 h 30.



Les produits frais sont privilégiés, les desserts sont prioritairement faits « maison ».

572 repas par jour

5 jours par semaine

7 pôles à livrer

Inauguration du Pôle de Châlonvillars

La CCPH a été la première collectivité du Département à mettre en place une politique tarifaire adaptée aux ressources des familles et permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes.

Les parents sont associés à travers les différents comités de pilotage et considérés comme acteurs du développement dans les équipements de proximité.



Dès 2002, la CCPH a impulsé une dynamique de développement du territoire avec l'ouverture de différents pôles périscolaires :

2002 : pôles de Saulnot et Échenans

2003 : pôles de Coisevaux et Chenebier

2004 : pôles de Vyans le Val et Bussurel

2006 : pôle périscolaire d'Héricourt

2007 : pôle de Châlonvillars

2009 : pôle Cadet Rousselle à Héricourt regroupant deux accueils existants

Depuis son ouverture, le pôle de Châlonvillars ne disposait pas de locaux dédiés à l'accueil des enfants avant et après la journée de classe. Ils étaient donc accueillis sur ces périodes dans les locaux de l'école et prenaient leurs repas dans la salle polyvalente.

Le nouveau site inauguré le 25 mai dernier a ouvert en avril 2012 et la Communauté de Communes a repris la gestion directe du service la même année, précédemment confiée aux Francas.

Rentrée scolaire 2013-2014

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et l'ensemble des Maires des communes ont décidé de mettre en place, dès la rentrée scolaire de septembre 2013, la réforme des rythmes scolaires qui se traduira par une demi-journée d'enseignement le mercredi matin et par l'allègement du temps scolaire, avec une sortie d'école 45 minutes plus tôt que les horaires habituels.



L'exécutif communautaire a décidé que le PEDT devrait reposer sur les éléments suivants :

- Uniformité de la mise en place de la réforme au sein de toutes les écoles ;
- organisation du rythme scolaire de façon régulière et uniforme sur 4,5 jours. Mise en place de la réforme sur les pôles périscolaires et non pas dans les écoles. Gratuité de 45 mn après l'école. Expérimentation sur 2013-2014 avec possibilité d'ajuster.

En ce qui concerne le SIVU de la Roselière (Saulnot, Chavanne, Villers sur Saulnot, Courmont), la mise en place de cette réforme ne sera engagée qu'en 2014, compte tenu que le pôle éducatif fera prochainement l'objet de travaux d'extension rendant incompatible une réorganisation à la rentrée 2013.

Une commission plénière constituée de 19 directeurs d'écoles, 19 parents d'élèves, 6 élus et différents partenaires à laquelle a participé Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale a été chargée du suivi de l'élaboration d'un PEDT (projet éducatif territorial) prévu dans le cadre de la réforme. Ainsi, ce groupe de travail s'est réuni tout au long du mois de mai.

À ce titre, l'organisation du temps péri et extrascolaire s'articulera dès septembre 2013 par la mise en place d'activités en partenariat avec le service des sports de la ville d'Héricourt, la Médiathèque, la Ludothèque, l'École de Musique et différentes associations du territoire communautaire.

L'accès au service de 15 h 45 à 16 h 30 sera gratuit pour l'année scolaire 2013-2014.

Contrat Enfance Jeunesse 2^e génération

Depuis la création des services péri et extrascolaire, la Communauté de communes a signé son 3^e Contrat Enfance Jeunesse en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Saône pour une durée de 4 ans (2012-2015). La CAF reste le principal financeur des actions portées par la CCPH malgré la baisse notable des aides de l'État. Le CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF et la Collectivité territoriale. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des 0-12 ans sur le territoire communautaire. À ce jour, 37 % des recettes du service proviennent de la Caisse d'Allocations Familiales.



Financement du projet



COÛT GLOBAL
425 629 € ht

PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE CHÂLONVILLARS (Fonds de concours)
104 000 € ht

SUBVENTIONS

ÉTAT 135 500 € ht
CONSEIL GÉNÉRAL 79 000 € ht
CAF 18 743 € ht
RÉGION / ADEME 6 886 € ht
ADEME 20 000 € ht

Étude extension Coisevaux-Héricourt



Cette année scolaire 2012-2013 a été marquée par des effectifs conséquents sur les sites de Coisevaux et d'Héricourt. Ce nombre important d'enfants accueillis pose maintenant des problèmes de capacité d'accueil, jusqu'à 120 enfants à Coisevaux le midi et 102 également le midi à Cadet Rousselle. Les effectifs semblent

perdurer depuis ces deux dernières années. Le bureau communautaire a en conséquence émis un avis favorable à lancer une étude d'extension des locaux sur les deux sites, ainsi que sur le site de Grandjean à Héricourt.

Le Relais Parents Assistants Maternelles



contact

Relais Parents
Assistants Maternelles
Maison de l'Enfant

1 faubourg de Montbéliard
70400 HÉRICOURT
Tél. 03 84 36 60 66
magali.mantion@cc-pays-hericourt.fr

Vous êtes assistante-maternelle ?

L'équipe du Relais répond tout au long de l'année aux différentes questions que vous vous posez sur votre statut professionnel, ainsi que sur l'accueil des jeunes enfants.

Le Relais vous propose également des temps d'animation hebdomadaires durant l'année scolaire qui vous permettent de vous réunir entre assistantes maternelles afin d'échanger sur votre expérience professionnelle.

Vous êtes parents ?

Le Relais met à votre disposition une liste détaillée des assistantes maternelles de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. L'équipe peut vous aider dans les différentes démarches administratives liées à votre fonction d'employeur et peut vous fournir une documentation actualisée.

Animations pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent :

Les mardis et vendredis matin de 9 h 15 à 10 h 45 à la Maison de l'Enfant

Permanences téléphoniques :

Lundi de 13 h 30 à 16 h 30
Mardi et vendredi de 11 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi de 9 h 30 à 12 h 30

Accueil du public sur rendez-vous :

Mardi de 13 h 30 à 18 h
Jeudi de 13 h 30 à 17 h
Samedi de 8 h à 12 h

Le service « multi-accueil »

Depuis janvier 2012, le service crèche/multi-accueil est géré par la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt. Le service multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h. Il dispose d'un agrément de 20 places pour de l'accueil régulier ou occasionnel.

Avec la compétence exercée dans le domaine périscolaire, la Communauté de communes intervient maintenant sur l'ensemble des secteurs de l'enfance et de la petite enfance sur le pays d'Héricourt.

Le décret d'août 2000 définit la mission des multi-accueils de la façon suivante :

« art R-180-1 : les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

Le projet pédagogique du multi-accueil s'articule autour de 3 axes :

- Assurer le bien-être et la sécurité de l'enfant durant son temps d'accueil ;
- accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages ;
- valoriser ses compétences, développer son autonomie en vue de sa socialisation.

contact

Catherine MANGIN

Maison de l'Enfant
Service multi-accueil

1 faubourg de Montbéliard
70400 HÉRICOURT
Tél. 03 84 36 60 65
catherine.mangin@cc-pays-hericourt.fr

Les Journées Petite Enfance



Trois événements majeurs ont marqué cet événement annuel :

Une conférence en soirée sur un thème rarement abordé « l'agressivité normale et nécessaire chez le jeune enfant » animée par Adeline Quinnez, psychologue, chargée de mission à l'association « Antenne Petite Enfance » de Franche-Comté... Plusieurs petits ateliers ludiques ont, aussi, été proposés aux enfants par les deux équipes de la maison de l'enfant (RPAM et multi-accueil), comme par exemple une pièce entièrement dédiée aux transvasements de riz soufflé. Un vrai moment de plaisir partagé pour petits et grands. Moment de plaisir qui pouvait se poursuivre par le transva-

sement de dizaines de bouchons de lait... Mais encore le spectacle musical « Miam Miam » de M. Colinot Philippe, musicien, qui fut à lui seul un grand moment de convivialité et de bonne humeur grâce à la participation d'un public chaleureux ! Petits et grands ont tous pu faire « vibrer leurs cordes vocales » ! Enfin, pour clôturer ces deux journées, un petit apéritif convivial, en présence des élus. Un bilan très positif pour cette troisième édition, et une participation totale, tout public confondu sur l'ensemble des deux jours, de 130 personnes.

Organisées par les services de la Maison de l'Enfant ces journées se sont déroulées les 3 et 4 mai dernier.

Atelier d'éveil psychomoteur pour les tous petits



Après plusieurs mois de réflexion, l'équipe du Relais Parents Assistants Maternelles a mis en place un atelier d'éveil psychomoteur qui fait le bonheur des tous petits et de leurs assistantes maternelles. Un vrai moment de plaisir et de liberté pour les jeunes enfants comme pour les adultes. Tous les quinze jours, le jeudi matin,

Marie-Lucie Mouzard, éducatrice sportive, et l'équipe du RPAM accueillent 18 enfants et 11 assistantes maternelles dans un espace adapté. Ce projet a remporté dès le début un franc succès auprès du public. L'équipe du RPAM espère pouvoir le reconduire à la rentrée 2013/2014.

Le Multi-accueil en chiffres



9 personnes

350 000 € de budget annuel (subventionné par la CAF)

114 enfants accueillis dont 27 hors Héricourt

35 000 heures d'accueil en 2012

Un taux d'occupation moyen de 79 %

Médiathèque : vers un nouveau projet d'établissement

Depuis sa création en 2001, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a participé au financement des services culturels publics gérés en direct par la Ville d'Héricourt (Médiathèque et École de Musique). Cette participation, qui ne permettait pas à la Communauté de Communes de prendre directement part aux évolutions de ces deux établissements, devait être modifiée afin de clarifier le découpage des compétences culturelles sur le territoire intercommunal.



Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2012, la Médiathèque François Mitterrand a rejoint les services transférés par la Ville d'Héricourt à la Communauté de Communes. Ce transfert s'est accompagné très rapidement de la volonté de redéfinir le projet d'établissement de la Médiathèque pour guider son évolution vers des missions en to-

taile adéquate avec son nouvel environnement territorial.

Depuis février, la commission culture, les élus, la direction générale des services et le personnel de la Médiathèque travaillent conjointement à l'élaboration de ce nouveau projet de service.

La première phase consiste en la formalisation d'un état des lieux du fonctionnement actuel de la Médiathèque. C'est cette « photographie » de l'activité de la structure qui servira de socle aux projets de développement futurs. Validé en juillet, ce diagnostic a été présenté à l'ensemble des élus à l'occasion de la réunion du conseil communautaire du 25 octobre 2012.

La seconde phase permettra de hiérarchiser et de planifier les objectifs de développement et les actions à mettre en œuvre pour concrétiser ces évolutions. Notre réflexion s'alimentera notamment des pistes suivantes :

- Proposer de nouveaux médias accessibles au prêt pour les usagers (audio, vidéo, jeux...);
- prendre en compte l'évolution des usages vers le numérique et l'utilisation de ressources culturelles dématérialisées ;
- créer un réseau intercommunal de lecture publique en lien avec la Médiathèque Départementale de prêt ;
- développer une politique d'accueil des publics pour plus de convivialité (espace détente, café-téria...).

Le nouveau projet d'établissement doit permettre une évolution positive vers des activités innovantes et modernes, plus proches des habitants et attractives pour le plus grand nombre.

Les matins soleils !

Parasols, fauteils, la presse du jour ou de la semaine, et pourquoi pas un café ou un petit rafraîchissement, vous attendent à partir de 10 h sur le parvis de la Médiathèque du 2 juillet au 31 août. Après le succès des premières éditions, nous invitons de nouveau le public à savourer ces instants de lecture et de convivialité. Ce sera pour certains l'occasion de découvrir le lieu et de feuilleter la presse du jour, ou l'un

des nombreux magazines que la Médiathèque propose. Cette année, des jeux seront aussi à disposition dans l'esprit des parties de comptoir d'autrefois.

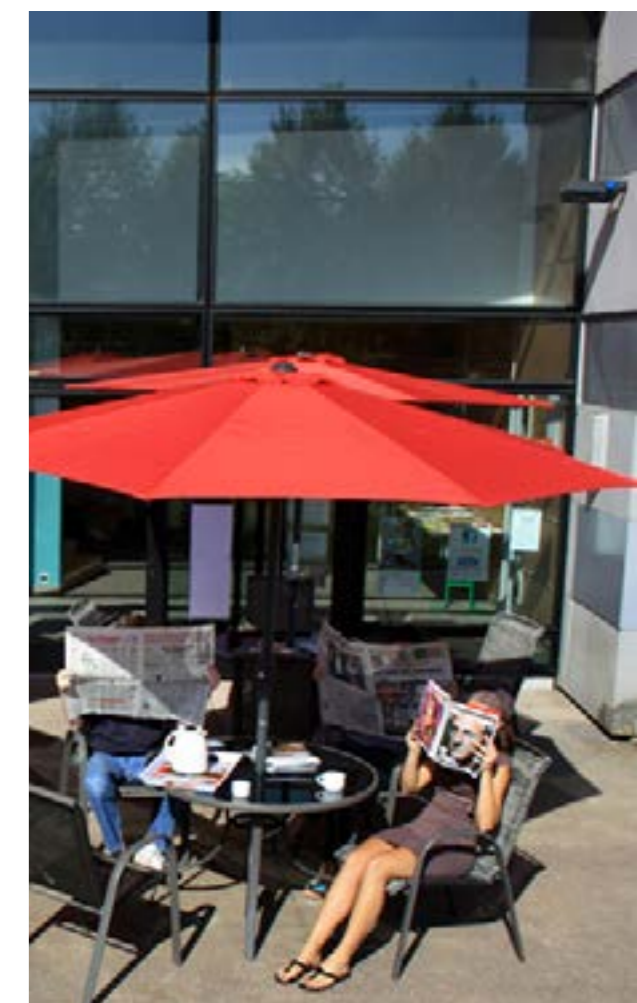
Pique-nique et lectures...

Pour prolonger les « matins soleils ! », nous vous invitons également à des rendez-vous où les nourritures du corps s'allieront à celles de l'esprit. Dans une ambiance conviviale et de détente, venez partager un repas bucolique ponctué de lectures impromptues. Chaque participant est invité à apporter ses sandwiches, salades ou autres gourmandises (et pourquoi pas à partager quelques lignes de ses lectures préférées). Apéritif et boissons sont offerts par la Médiathèque.

Prochain rendez-vous à ne pas manquer :
le samedi 31 août de 12 h à 14 h.

La Médiathèque François Mitterrand s'ouvre aux jeux

En mars 2011, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a ouvert à la Maison de l'enfant une ludothèque avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales. Dès le transfert de la Médiathèque à la Communauté de Communes, un rapprochement entre les deux structures a semblé naturel. Les deux services partagent en effet des objectifs communs et des règles de fonctionnement similaires. Depuis le mois d'avril, la Ludothèque intercommunale a donc été transférée à la Médiathèque. Les jeux font désormais partie intégrante des documents empruntables, au même titre que les livres. Des espaces réservés aux jeux sur place sont accessibles à tous les publics, inscrits ou non, adultes comme enfants, et sont



Solaire attitude, un nouvel été en terrasse à la Médiathèque.

régulièrement animés par une ludothécaire. Ainsi, la Médiathèque a organisé un après-midi ludique dans le cadre de la Fête Mondiale du Jeu qui a réuni un public nombreux et familial. L'ouverture de cette nouvelle section jeux marque le premier pas vers l'élargissement des activités proposées par la Médiathèque intercommunale. Elle continuera à renforcer ses liens avec les habitants du Pays d'Héricourt en proposant à l'avenir de nouveaux services pratiques, ludiques, conviviaux et culturels.

La médiathèque François Mitterrand en chiffres*



Un bâtiment moderne dont **1 100 m²** réservés à l'accueil des publics

37 000 documents accessibles au prêt (21 000 en section adulte, 16 000 en section jeunesse)

54 000 prêts de documents

1 400 emprunteurs actifs dont **88 %** habitent le pays d'Héricourt

Les jeux de la ludothèque



Qu'ils soient d'éveil, de découverte, d'adresse, de stratégie, de hasard, de construction, qu'ils réclament pions, cartes, dés, raquettes, billes, qu'ils demandent règles strictes ou paroles codées, nos jeux et jouets constituent autant d'invitations à jouer et de plaisirs partagés. D'ici la fin de l'année, près de 1 500 jeux seront accessibles au prêt à la Médiathèque !

Infos pratiques :

La section jeu est accessible à tous sans conditions aux horaires habituels d'ouverture de la Médiathèque. Emprunter des jeux nécessite une inscription individuelle, gratuite pour les moins de 16 ans. À chaque session, vous pouvez emprunter 8 documents dont 1 jeu, pour une durée de 1 mois.

Rencontre avec... Patricia Gavaille

Nous avons quitté Patricia Gavaille en 2010 avec le troisième tome de la trilogie « Les tisserands des lumières ». Elle nous revient cette année avec « Que la guerre vienne ! », roman publié aux éditions Gunten qui nous plonge dans une histoire intime et familiale sur fonds de première guerre mondiale. Ce roman est aussi un saisissant documentaire sur la réalité de la vie des soldats dans les tranchées. Cette partie constitue certainement les plus belles pages écrites par l'auteur. Avec ce nouveau roman, Patricia Gavaille dévoile une nouvelle fois toute l'étendue de son talent d'écrivaine. Pour le bulletin de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, Patricia Gavaille a répondu à quelques questions.

Dans vos précédents romans, la trilogie des « tisserands », nous suivions votre héroïne Jeanne-Catherine qui s'échappait de sa condition jusqu'à s'émanciper aux côtés de Voltaire. Victorine, personnage central de la première partie de « Que la guerre vienne ! », prolonge ce qui semble être un caractère récurrent de vos livres, les féministes avant l'heure. Ces personnalités portent-elles en miroir vos propres engagements ?

« La première chose à préciser est que je fais le choix d'écrire des destins de femmes, mes pareilles. Victorine, mon héroïne entre en effet dans ce cadre. Elle est une femme parmi d'autres et va son chemin à la manière qui est la sienne. De là à la situer comme féministe, je ne suis pas convaincue. Les féministes sont des militantes. Mes héroïnes, ne le sont pas. Les féministes luttent pour devenir les égales des hommes, mes héroïnes cherchent simplement à occuper dignement leurs places de femmes. Elles sont simplement des personnes, idéalistes peut-être, isolées souvent, mais quoi qu'il en soit convaincues que la destinée humaine est d'aller de l'avant, de suivre sa pente. Victorine fait de son mieux dans cette optique, avec en elle ses certitudes, profondément ancrées : la dignité de chacun et de chacune, l'estime de soi et la confiance que l'on peut s'accorder à soi-même, la liberté au plus profond du cœur et l'aplomb nécessaire pour dire bien haut ce que l'on porte en soi. Si ces valeurs sont les miennes ? Absolument, tant qu'il s'agit, je le répète, d'occuper dignement ma place de femme au milieu des humains. »

Comme les précédents, ce roman est très documenté. Comment travaillez-vous en amont

de l'écriture pour intégrer l'esprit d'une époque à votre récit ? Et plus précisément, comment vous êtes-vous documentée pour rendre si réaliste la vie dans les tranchées pendant la première guerre mondiale ?

« Il est exact que je travaille toujours avec une importante documentation. Écrire sur les thèmes que j'aborde sans se documenter serait à mon sens une hérésie, assortie d'une malhonnêteté envers le lecteur. Votre question, bien précise, contient sa réponse : je travaille la documentation jusqu'à en être totalement imprégnée, ce qui me permet ensuite de restituer très aisément le contexte de l'époque qui sert de toile de fond au roman. Ici, par exemple, le journal « L'illustration » que j'ai pu consulter grâce à la Médiathèque du Pays d'Héricourt, m'a été très utile. Pour ce qui concerne la vie dans les tranchées, j'ai utilisé toute une bibliographie très précise et même une filmographie, ce qui m'a permis d'être au plus près de la réalité du quotidien des combattants. Une autre part très importante de ma documentation est celle qui présente la formation des instituteurs au début du siècle dernier. On y découvre toute sorte de précisions qui aujourd'hui nous étonnent, notamment concernant la place des femmes tout juste arrivées dans l'institution et pas encore considérées comme des institutrices à part entière. »



Le livre de Patricia Gavaille **Que la guerre vienne !**

est disponible à la vente dans les bonnes librairies et en prêt à la Médiathèque



Projets communaux et fonds de concours versés en 2012

La CCPH a décidé d'accompagner les projets communaux par la mise en place de fonds de concours. Seuls les projets d'investissement sont soutenus par la CCPH qui va verser au total 548 430 € aux communes sur 3 ans. Une part fixe de 12 000 € par commune à laquelle s'ajoute une part variable de 15 € par habitant détermine le montant total de l'enveloppe réservée à chaque commune.



Inauguration de l'École de Musique

L'École de Musique a été inaugurée le 23 mars 2013 par Monsieur Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-maire d'Héricourt, en présence de Monsieur Pierre MOSCOVICI, Ministre de l'Économie et des Finances, de Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, Conseiller Général Héricourt Ouest et de Monsieur Arnaud COCHET, Préfet de la Haute-Saône.

**Discours de Fernand Burkhalter,
Président de la CCPH,
Conseiller général d'Héricourt-ouest,
lors de l'inauguration de l'École de Musique
le 23 mars 2013**

Je veux vous dire mon bonheur d'inaugurer, au côté du Député-maire, l'École de Musique et la Maison des associations d'Héricourt.

Ce bonheur est décuplé quand on sait apprécier la qualité architecturale de cet édifice monumental longtemps dévolu au système de défense de la Région Est et qui trouve à cet instant une destination culturelle de premier plan.

Ce bonheur n'exclut pas une certaine fierté. À voir la présence de nombreux de mes collègues élus communautaires, je devine leur satisfaction et leur plaisir d'être ici.

Je sais aujourd'hui leur fierté d'avoir apporté une contribution financière de la CCPH à cette École de Musique : oui, la CCPH est fière d'y avoir contribué. Cette réalisation s'appuie sur une tradition musicale jamais démentie de la Ville d'Héricourt qui fut un creuset pour les harmonies ouvrières des sociétés textiles.

L'inauguration d'aujourd'hui est un bel hommage à tous les musiciens qui ont porté l'enseignement musical dans notre ville.

De Jean Robein qui a dirigé pendant plus de 20 ans l'Harmonie, mais aussi de William Grosjean à partir des années 1980 et aujourd'hui de Dominique Defaux qui lui donne toutes son ampleur et la fait rayonner avec l'orchestre d'harmonie qui amplifie encore le renom de notre ville.

La qualité architecturale de cet édifice concilie la solidité de l'ancien avec les matériaux modernes et notamment cette belle courbe extérieure qui ouvre l'ouvrage vers la ville avec une animation lumineuse de bon aloi : c'est une nouvelle vitrine pour Héricourt. Elle symbolise un rêve devenu réalité.

Il faut, à l'occasion de cette inauguration, saluer la qualité du travail du cabinet Itinéraires, Michel Thouviot qui réalise ici un beau geste architectural non ostentatoire.

À plusieurs reprises au cours des derniers mois, nous avons eu l'occasion de suivre l'évolution de ce chantier et quelques prouesses techniques de l'entreprise de gros œuvre Concastri, sous la houlette de



La communauté de communes a participé au financement de l'École de Musique par le biais d'un fonds de concours de 220 000 €

M. Mosiman, notamment lorsqu'il s'est agi d'installer les grandes poutres métalliques de consolidation de l'ouvrage.

Je veux également souligner le travail des entreprises de second œuvre et en particulier les travaux de maîtrise acoustique et phonique réalisés par l'entreprise Curtit.

L'exemplarité de ce chantier pas si facile à conduire mérite d'être mise en valeur.

J'ai évoqué au début de mon propos une prouesse technique, je veux y ajouter une autre prouesse, la prouesse d'une maîtrise totale des coûts. En effet, le coût au m² démontre que le maître d'ouvrage n'est pas tombé dans la grandiloquence.

Avec plus de 1 500 m² rénovés, le coût final est parfaitement maîtrisé. Le coût définitif s'élève à 2,2 millions d'euros.

Cela fait sans doute plaisir à notre Ministre de l'économie et des finances, Pierre Moscovici, qui dans un registre national au gouvernement est animé de la même volonté pour assainir et redresser les comptes publics.

En conclusion, je veux m'adresser à Dominique Defaux et à son homme-orchestre Gérard Roess ainsi qu'à toute son équipe et leur dire notre plaisir de leur confier un si bel écrin.

Saluons tous ensemble leur enthousiasme, leur engagement de tous les instants pour faire de l'École de Musique la tête de pont de la vie musicale et du chant dans notre ville et dans le Pays d'Héricourt.

Le foisonnement musical ne s'arrête pas aux portes de l'école, il essaime sur le territoire avec :

- les chorales A'chor vocaluz ;
- le chœur d'élèves du collège sous la houlette de Julien Jacquot ;
- le Catering Café et la salle de musiques actuelles, l'une des plus courues de l'Aire urbaine ;
- Inouïe Cours ;
- Alternadiff.

Et également la diffusion et la saison musicale de Musique en Pays d'Héricourt, chère à Paulette Nardin.

Avec cette nouvelle vitrine culturelle, au même titre que la Médiathèque François Mitterrand, le Pays d'Héricourt et la Ville d'Héricourt confortent leur attractivité et offrent un parcours culturel ouvert et accessible à tous : aux familles, aux enfants et aux ados.

Sans paraphraser quiconque, je sais, Monsieur le Député-maire, votre volonté de hisser au plus haut l'identité de notre ville.